

Observatoire de la Participation citoyenne

Compte-rendu de la réunion du mercredi 3 juillet 2024

Habitants : Freddy Balestro, Pauline Gravoille, Guy-Noël Payen, Enimie Quentin-Georget et Michaël Edouard

Elues : Marine Legendre (adjointe à la participation citoyenne) et Isabelle Miroglio (adjointe à la culture, la vie associative et à l'évènementiel)

Agent : Céline Verdon (responsable du service Vie locale)

Excusés : François Meyer, Françoise Raffin (conseillère municipale lecture publique et évènementiel) et Pascale Galliard (conseillère municipale vie économique et commerces)

1- Actualités

➤ **Budget participatif #1 :** Le skate park a été installé chemin Fortune Ferrini ! Des aménagements à court et moyen termes sont prévus : des assises, des corbeilles, des arbres... Un temps d'inauguration est prévu un mercredi après-midi en septembre. Vous serez informés.

➤ **Budget participatif #2 :**

- Les deux projets non recevables ont été informés. Pas de retours particuliers des porteurs de projet.

- La Tronche Méga sportive : mail de la porteuse de projet le 20/06 :

« Bonjour Mme. Verdon, Impliquée ds 2 assoc en ce moment, et avec des déplacements urgents avant le début de l'été, il est impossible pour moi de me pencher sur le projet, cette année. En plus, le budget prévu (50k€) pour tous les projets sélectionnés n'est pas suffisant. Espérons que les élus feront du sport (et la santé qui en découle) une priorité programmatique pour les tronchois! A une prochaine fois, En vous remerciant de votre suivi, »

⇒ Projet non recevable en l'état

- Espace bar devant la Poste : il s'agit bien de l'Agence Postale Communale (APC) de la Petite Tronche, installation d'un distributeur automatique de boissons dans l'agence et sortir et

rentrer chaque jour des tables et chaises à l'extérieur. Suites aux échanges avec le responsable des APC, il indique qu'il n'y a pas de place du tout pour installer un distributeur ; l'APC peine déjà à stocker tous les colis.

⇒ Abandon du projet

- Les autres projets sont en cours d'instruction par les services communaux, un point sera fait en septembre.
- La commune a mandaté un bureau d'étude TAKT pour travailler sur le **réaménagement du parc Brise des Neiges**. Un temps de concertation est prévu le mercredi 18 septembre entre 14h et 18h sur site afin de faire travailler les habitants sur le projet. L'OPC est bien sûr fortement invité à participer.
- **Le collectif mobilité**. Le CR de la réunion bilan du 30 avril 2024 avait été envoyé au groupe. Marine était présente à la réunion suivante du jeudi 27 juin pour les accompagner sur la forme.

Retours de Marine : Les objectifs du collectif ont été revus et leurs méthodes de travail ont été précisés en concertation avec notamment plus de restitutions des propositions du groupe. La séance a été constructive. 4 réunions par an du collectif avec 4 thématiques traitées par an. Retour positif de certains participants.

⇒ Appel à l'OPC pour participer au collectif en tant qu'observateur. La prochaine réunion est prévue le mardi 17 septembre à 18h00.

- **Projet Maison des Habitants** : le travail est en cours sur la gouvernance de la future association. Le principe de l'Holocratie est évoqué.
Pour en savoir plus : <https://semawe.fr/holacracy/>

En vidéo : <https://vimeo.com/763331048?share=copy>

- Marine propose que le groupe soit accompagné par un **prestataire** pour travailler sur la **légitimité** de l'OPC à observer les autres instances de participation et à faire des préconisations

⇒ Les Orageuses pourraient nous accompagner sur les 2 réunions de rentrée sur ce point.

L'exemple de la démarche de réaménagement de la Grande Tronche est évoqué car elle a généré des frustrations.

➔ Rôle de l'Observatoire d'émettre une alerte auprès des élus.

La frustration peut provenir du manque d'informations auprès du public. Au démarrage de la démarche de concertation, il n'a pas été indiqué clairement les marges de manœuvre de réalisation du projet. Le fait que le projet soit porté par la Métro qui est maîtrise d'œuvre est une incertitude forcément.

Idem pour la démarche des espaces publics du site du Cadran Solaire. Démarche de concertation en 2019 (3 samedis matins) mais pas d'informations auprès des habitants participants.

- ⇒ Demande de l'OPC de faire un point de situation du site du cadran solaire 5 ans après cette démarche.
- Proposition de tenir un **stand « Participation »**, en commun avec le groupe Maison des Habitants lors du **Forum des associations** qui a lieu le samedi 7 septembre entre 9h30 et 13h au gymnase Doyen Gosse. Céline fera une relance fin août si certains souhaitent être présent.

2- L'heure citoyenne

Cf CR joint de Freddy et Isabelle de leur rencontre avec les élus de Meylan

Sujet de la commission extra-municipale de Meylan : en reparler lors d'une prochaine réunion.

Rappel du format de la convention citoyenne pour le climat qui a été présenté en conseil municipal et qui avait suscité l'intérêt des habitants.

⇒ **Quelle proposition aux élus pour La Tronche ?**

Objectifs de l'heure citoyenne : faire venir des habitants au Conseil municipal (CM), impliquer les citoyens dans la politique de leur commune, communiquer et rendre compte des politiques communales par les élus, répondre aux questions, faire se rencontrer les élus et les habitants, acculturer au fonctionnement institutionnel, sortir du principe du citoyen consommateur, renouer le lien et la confiance entre élus et habitants

Comment sont choisis les thèmes abordés ? Les propositions peuvent remonter des élus et des habitants par le biais des commerçants, des associations, des réunions publiques, des mails et courriers reçus par la mairie...

Qui décide du choix du thème ? les élus de la majorité décident du thème. Il sera communiqué en amont aux habitants via le site ville, le Mag et les autres supports de communication institutionnel. L'utilisation de l'adresse mail participation@ pourra servir pour récolter les propositions de thème, questions et remarques.

Qui sont les intervenants de l'heure citoyenne ? L' élu en charge du thème, possibilité d'avoir des intervenants extérieurs si cela est pertinent.

Qui prépare et avec qui ? Le Maire, l' élu et le chef de service concernés par le thème et le service communication préparent l'heure citoyenne.

Déroulé précise de l'heure citoyenne : il est proposé de tenir une heure citoyenne un conseil municipal sur 2.

A quel moment du conseil municipal ? proposition d'avancer le début du CM à 19h – L'heure citoyenne serait à 19h30 afin que ce temps ne soit pas trop tardif pour les habitants

Combien de temps ? 45 min

Comment sont posées les questions ? en amont par mail et le jour J en séance

Les questions restantes à aborder :

Combien de temps avant décide-t-on du thème ?

Qui anime ?

Qui présente ? Qui est présent ?

Qui peut poser les questions ?

Définir le cadre du débat qui sera à rappeler systématiquement : écoute d'une présentation, écoute des interlocuteurs, bienveillance, pas d'interruption, question d'ordre général, question et réponse brèves...

A voir les possibilités d'enregistrement mais au démarrage au moins un CR en ligne sur le site ville ?

Comment nomme-t-on ce temps ?

Pour info, les dates de CM pour 2024/2025 sont les lundis 14 octobre, 16 décembre, 3 février, 7 avril, 26 mai et 7 juillet.

⇒ L'OPC est invité à assister au CM d'octobre

Les prochaines dates de rentrée de l'OPC sont prévus les mercredis 11 septembre, 9 octobre et 20 novembre ; toujours de 18h30 à 20h30, au pôle technique.

Ordre du jour : Point sur les projets du budget participatif #2 + Modalités du vote par pondération des projets du budget participatif + Fin de l'heure citoyenne

Merci à tous de votre participation !